

Compte rendu de la séance d'information publique sur le projet de réaménagement du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle.

Projet Réaménagement du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle, entre le Pont Lachapelle et le boulevard Keller.

Date : 22 juin 2015

Lieu : YMCA Cartierville (salle Ahuntsic-Cartierville), 11 885, boulevard Laurentien.

Préparé par : Laurie Tallotte, Convercité

Le : 23 juin 2015

Présents :

Pierre Gagnier, maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Aref Salem, Responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, Conseiller de la Ville, district de Norman-McLaren à Saint-Laurent.

Harout Chitilian, Vice-Président du Comité Exécutif de la Ville de Montréal, Conseiller de la Ville, district de Bordeaux-Cartierville.

Stéphane Blais, Direction des transports, Ville de Montréal.

Francine Dubeau, Direction des transports, Ville de Montréal.

Guy Pelerin, Direction des transports, Ville de Montréal.

Daniel Malo, Directeur général, Convercité

Laurie Tallotte, Stagiaire, Convercité

Présence plus de 100 citoyens.

Q/ : Question

R/ : Réponse

C/ : Commentaire

Début de la rencontre vers 19 h

1. Introduction et déroulement

M. Malo précise aux participants qu'il s'agit d'une séance d'information publique relative au réaménagement du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle, entre le Pont Lachapelle et le boulevard Keller. Il explique le déroulement de la soirée (20 à 30 minutes dédiées à la présentation du projet de réaménagement, suivie d'une période de questions/réponses).

M. Malo

2. Mot de bienvenue de M.Chitilian
3. Mot de bienvenue de M. Salem
4. Présentation du projet de réaménagement

Les principaux éléments mis en avant par la Direction des transports de la Ville de Montréal quant à la nature des travaux et les objectifs du projet sont les suivants :

Mme Dubeau

- Réaménagement complet du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle (et de l'entrée de la Ville) qui deviendraient deux artères à sens unique ;
- Aménagement de 12 intersections afin de les rendre universellement accessible, construction de saillies, ajout de feux de circulation et de feux piétons, constructions et élargissement des trottoirs, ajout de mobilier urbain, le tout pour rendre les aménagements de la rue plus conviviaux et réduire le temps de traversée aux intersections ;
- Création d'une entrée emblématique pour l'arrondissement d'Achats-Cartierville et la Ville de Montréal avec l'illumination des arbres matures existants (concept de « forêt bleue ») et la plantation de 400 autres (création de 4500 m2 d'espaces de verdure), réduisant également les îlots de chaleur ;
- Accent mis sur les transports actifs et collectifs, par l'aménagement de trottoirs larges et plantés, la réduction de la chaussée, l'implantation de voies réservées pour les autobus, l'ajout d'un nouveau lien cyclable dans l'axe nord/sud de la rue Cousineau et le raccordement des voies cyclables est/ouest.

(tiré du communiqué de presse officiel de la Ville de Montréal, du 12 juin 2015)

5. Sommaire exécutif

- Les citoyens consultés ont fait part de leurs inquiétudes quant à la mise en place de rues en sens unique sur Lachapelle et Laurentien. Leurs préoccupations portent en particulier sur la perturbation de la circulation (obligeant les usagers à effectuer des détours pour rentrer chez eux ou empêchant l'accès des premiers répondants vers les maisons de retraite) et sur le risque de report de la circulation sur les rues adjacentes. De plus, les citoyens ont demandé à la ville des précisions quant à la fermeture des rues Bocage et de l'Abord à Plouffe, empêchant l'accès à plusieurs logements et équipements.
- D'autre part, les résidents ont manifesté leurs préoccupations quant au risque de congestion sur les rues Lachapelle et Laurentien, due à la réduction du nombre de voies de circulation. Les résidents se sont également dits préoccupés par la potentielle augmentation du bruit dans le secteur et de la vitesse de roulement excessive en période hors pointe.
- Soulignons ensuite que quelques citoyens et des représentants de groupes de vélos ou corporations ont rappelé l'importance de créer des espaces dédiés à la circulation des cyclistes sur Lachapelle et Laurentien, en complément de l'axe

cycliste sur la rue Cousineau.

- En appui des aménagements proposés par la Ville, les résidents ont mentionné leur souhait de voir les commerces participer au projet, via l'amélioration des façades existantes.
- Les participants ont exprimé le souhait de bénéficier d'entrées charretières et de conserver le stationnement gratuit sur la rue.
- Les professionnels de la Ville et les élus ont été invités à prendre en compte l'objectif d'accessibilité universelle pour les aménagements, y compris pendant la phase de travaux.
- Enfin, il est à noter que les citoyens se sont prononcés en faveur de la mise en place d'un comité de bon voisinage pour assurer la bonne conduite des travaux.

6. Détails des interventions

A_ Gestion du sens unique et risque de fermeture de rue

Q : Vous avez parlé de fermer la rue Bocage? Pouvez-vous préciser ce qu'elle va devenir? C'est un quartier déjà bien enclavé, j'espère que les travaux ne vont pas empirer la situation.

R : On va fermer la rue Bocage, seulement la portion entre Lachapelle et Laurentien, qui divise le concessionnaire en deux. On ne ferme pas toute la rue.

Q : Je suis contente, j'aime l'idée de contrer les ilots de chaleur grâce à la végétation. Je suis seulement inquiète par rapport à la circulation des bus. Avant, je le prenais en bas de chez moi. Comment vais-je faire maintenant? Faudra-t-il que j'aille sur Laurentien pour le prendre ?

R : Les autobus de la STM font la boucle, c'est le même autobus qui passe sur Laurentien et Lachapelle. Il va juste changer de sens. Cela ne changera rien car le bus passera devant chez vous, pour faire une boucle.

Q : Vous avez parlé de fermer la rue l'Abord-à-Plouffe. C'est mon seul accès pour accéder à ma maison ainsi qu'au club de canotage de Cartierville. Est-ce que les accès sont maintenus?

R : Avec le nouvel aménagement, l'accès se fera directement via la rue Lachapelle, à l'intersection du boulevard Laurentien. Vous n'aurez plus besoin de passer par la rue l'Abord-à-Plouffe. Cette rue sera transformée en parc linéaire, il y aura une piste cyclable avec un sentier piéton pour accéder au bord de l'eau.

Q : Je suis en accord avec le projet. C'est un bel aménagement que vous proposez pour la rue et le boulevard. Est-ce que vous pouvez aussi faire quelque chose pour la circulation sur la rue Ranger? Elle n'est vraiment pas large pour la circulation, car il y a du stationnement des deux côtés. Ne peut-on pas la mettre en sens unique?

R : On essaie de réduire au maximum les rues en sens unique mais il y a sûrement des solutions à regarder pour cet endroit.

Q : Je suis propriétaire d'un 4 logements sur le boulevard Laurentien entre le boulevard Gouin et le pont Lachapelle? Est-ce qu'on va avoir un stationnement sur la rue aussi?

R : Sur le boulevard Laurentien, il va y avoir des arbres plantés et des trottoirs élargis aussi. Et pour le stationnement, on doit voir les détails avec l'arrondissement, car pour le moment à cet endroit, c'est interdit en tout temps.

Q : J'habite sur la rue Chevalier, entre Lachapelle et Laurentien. C'est déjà une rue en sens unique. Je vais forcément aller loin pour arriver à rentrer chez moi? Ne m'oubliez pas! Il faudra faire une boucle pour accéder chez moi.

Q : Avez-vous pensé au report du trafic sur les ruelles entre Lachapelle et Laurentien?

R : Nous n'avons pas fini de travailler sur ces questions. Nous travaillons avec l'arrondissement pour répondre à ces préoccupations.

Q : C'est un très beau projet, qui va permettre la mise en place d'un bel environnement. La rue Émile-Nelligan va-t-elle être maintenue dans les deux sens? Car il y a deux résidences de personnes âgées. Avec les transports d'urgence et les ambulances, il faut veiller à ce que la circulation des ambulances et des pompiers soit facile.

R : Le capitaine des pompiers a été consulté. Pour lui, il n'y pas de problème avec le nouvel aménagement.

Q : Le seul accès que nous avons à la rue Odette-Oligny, c'est par la rue Lachapelle. Il y a une école. Comment les parents vont faire pour déposer leurs enfants à l'école? Est-ce qu'ils devront aller jusqu'à la rue Grenet pour ressortir?

R : Devant l'école, il y a un cul de sac qui va rester tel quel. Le carrefour sera juste un peu avant. La rue est maintenue.

Q : Je ne pourrais plus sortir par contre? Car c'est un sens unique.

R : Nous sommes encore dans l'analyse de ce carrefour.

Q : Avec le nouvel aménagement, nous allons devoir passer par la rue Périnault. Est-ce que le pavage de cette rue va être refait?

R ; Oui, c'est prévu.

B_ Vitesse, circulation et congestion

Q : J'ai peur qu'il y ait plus de bruit avec le nouvel aménagement. La nuit, c'est une vraie piste de course. Comment peut-on réduire cela?

R : On ne peut pas régler tous les problèmes avec ce projet d'aménagement. La rue sera apaisée du fait de la réduction du nombre de voies, l'élargissement des trottoirs et la création d'une bande végétalisée. Nous pouvons aussi penser à l'installation d'un afficheur de vitesse permanent.

Q : Pourrait-on avoir des caméras de vidéosurveillance?

R : La Ville de Montréal participe à un projet pilote de radar photo et surveillance aux

feux de circulation. La deuxième phase de ce projet devrait commencer bientôt. Ce n'est pas dans les objectifs de la Ville que d'en installer partout mais on peut regarder.

C : Puisqu'on sait que les travaux vont durer, je propose de créer un comité de bon voisinage pour surveiller l'avancement du projet. Je dépose aujourd'hui même un projet de proposition en ce sens auprès de M. Chitilian.

Q : La pollution sonore est un problème majeur sur la rue Lachapelle. Le bruit, c'est l'enfer, le jour comme la nuit. Avec le sens unique, on va générer une augmentation de la vitesse. Ce n'est pas logique que la vitesse autorisée soit de 50 km/h sur Lachapelle – qui est une rue et non un boulevard. Sur la rue Toupin, depuis qu'il y a un terre-plein central et des dos d'âne, les gens roulent seulement à 30 km/h. Lachapelle est une rue résidentielle et non un boulevard commercial. Le sens unique va augmenter le trafic et la pollution sonore. Peut-on mettre un dos d'âne à l'entrée de Lachapelle pour réguler la vitesse?

R : L'ilot central n'est pas une solution. Ce qui a aidé sur Toupin, c'est le nouveau feu de circulation. Est-ce que vous préférez qu'on garde Lachapelle à 5 voies ou qu'on fasse une réduction pour ne plus en avoir que 2?

C : La pollution sonore, nous l'avons déjà. Les chiffres ne diminuent pas.

R : Nous faisons le pari des transports en commun, redonner les rues aux Montréalais.

C : On parle des Lavallois qui transitent vers Montréal, là. Le trafic augmente.

R : Il ne va pas y avoir d'augmentation, ce sera seulement un transfert de la circulation entre le matin et le soir. Les gens prendront l'autobus.

C : Pour bien mesurer l'ampleur de la circulation, il aurait fallu faire les comptages plus tôt dans l'année, quand tous les étudiants du Cégep, des universités et les travailleurs sont sur la route. Il y a de plus en plus de congestion et ça va devenir un gros problème pour sortir de chez nous. Il y a d'autres façons de faire. Ce projet, ça va juste m'empêcher de circuler. Cela va avoir un impact sur nos taxes foncières et cela va déprécier la valeur de nos maisons.

C : Par rapport au problème du bruit et des excès de vitesse, il faut des radars pour punir les contrevenants.

C _ Intégration des pistes cyclables

C/Q : Pour le moment, Lachapelle et Laurentien, c'est vraiment une zone de guerre pour les cyclistes. Nous avons de la difficulté avec les « espaces cyclables non marqués ». Ce n'est pas une solution, car ces espaces ne sont pas reconnus par la STM. Les voies de bus réservées ne sont pas accessibles aux cyclistes. Nous vous demandons d'être créatifs pour permettre la création d'espaces pour les vélos sur Laurentien et Lachapelle. Pour inciter les gens à la mobilité, il faut des endroits sécuritaires. Il faut revoir vos éléments en tenant compte de la position de la STM à ce sujet. Sinon, il risque d'y avoir de la circulation en vélo sur les trottoirs et cela, personne

n'en veut.

R : Nous avons regardé l'ensemble du corridor. Ce que nous proposons c'est l'ajout d'un nouveau lien cyclable dans l'axe nord/sud par la rue Cousineau et le raccordement des voies cyclables est/ouest. Nous sommes en discussion avec la STM, au sujet des voies réservées. A la fin de l'automne, nous déposerons également une demande pour modifier le Code de Sécurité Routière, afin de supprimer l'obligation de circuler à l'extrême droite, sur les rues à sens unique. L'objectif est de permettre aux cyclistes de circuler sur les deux artères réaménagées en heure de pointe et de manière sécuritaire. Si on intègre un espace dédié aux cyclistes, on doit l'enlever aux autres utilisateurs.

C : La création de l'axe Cousineau est nécessaire, mais il ne faut pas oublier l'utilité pour les cyclistes de circuler sur Lachapelle et Laurentien, qui sont deux artères commerciales. Il n'en reste pas moins que, rouler à gauche dans les rues à sens unique, cela reste peu orthodoxe.

R : Nous voulons une bonne cohabitation entre tous les modes de transport sur les deux axes réaménagés. Dans un premier temps, nous proposons un lien utilitaire par Cousineau, vers la gare Bois Franc. Ensuite, avec le réaménagement des voies sur Lachapelle et Laurentien et les modifications attendues du Code de la Sécurité Routière, nous donnons une vraie place aux cyclistes.

Q : Allez-vous installer des feux de circulation à toutes les intersections sur Cousineau pour les vélos?

R : Un réaménagement de l'intersection Cousineau/Gouin va être proposé. Nos équipes travaillent dessus car c'est une intersection dangereuse.

Q : Devant le pont Lachapelle, allez-vous mettre un bouton d'appel de feux?

R : Nous essayons d'éviter d'installer de tels systèmes. On suggère plutôt un système de détection par radar à ondes ou par technologie caméra.

Q : Va t'on avoir un lien entre la gare Bois Franc et la piste cyclable du boulevard Alexis-Nihon?

R : À Bois Franc, le réseau est complet. On travaille sur la connexion, mais ce n'est pas intégré dans le projet présenté ce soir.

Q : Je trouve que c'est un très bon aménagement mais c'est dommage que les cyclistes en soient exclus. Le maire Coderre veut une ville cyclable, les cyclistes ne représentent à ce jour que 2.4 % de la part modale en transport. Ça doit être beaucoup moins dans ce quartier. Ici, c'est une occasion manquée. Je viens de demander à un père de famille, s'il était prêt à laisser ses enfants circuler en vélo sur la rue et le boulevard; la réponse est non. Les cyclistes ne veulent pas cohabiter avec d'autres usagers, ils veulent circuler sur des pistes protégées.

D_ Commerces

Q : De quelle manière les commerces de la rue Lachapelle et du boulevard Laurentien seront intégrés au projet? Il faut qu'ils viennent s'intégrer dans le projet d'aménagement sinon c'est peine perdue.

R : Il y a quelques années, nous avons créé un levier économique, qui n'a pas été utilisé par les propriétaires riverains. On a changé le zonage du secteur pour permettre des projets résidentiels de 4 à 6 étages avec la continuité commerciale. Il n'y a pas eu d'investissements sous prétexte que les deux rues n'étaient pas assez conviviales. Aujourd'hui, l'occasion se présente. L'arrondissement veut travailler sur ces sujets, en particulier au sujet des façades. On peut aussi suggérer de travailler sur ces questions au sein du comité de voisinage, en invitant des commerçants et des représentants institutionnels.

C : Les commerçants disent que ce n'est pas possible. La bonne volonté existe de leur part, mais ils sont méfiants par rapport à la Ville. Vous deviez y prêter attention, pour que ça aille dans le bon sens.

Q : N'avez-vous pas peur pour les commerces, que leurs enseignes soient cachés par la végétation?

R : Partout ailleurs, sur les artères commerciales de Montréal, il y a des arbres, il n'y aura pas de problème avec ça.

E_ Stationnement

Q : Est-ce que nous allons avoir de nouveaux stationnements? Nous n'avons pas d'entrée charretière.

R : On va élargir les trottoirs et vous aurez déjà plus de dégagement. Concernant les stationnements, il faut que l'on finalise les choses avec l'arrondissement. Chaque cas va être évalué dans le cadre des révisions en cours pour la mise aux normes des trottoirs. Une équipe de l'arrondissement va évaluer où mettre les entrées charretières.

Q : Est ce que l'on va perdre des places de stationnement? Est-ce qu'il restera gratuit?

R : On va permettre le stationnement en tout temps d'un côté des voies. Avec les aménagements, on garde le même nombre de stationnements. Pour la question de la gratuité, c'est de la responsabilité de l'arrondissement. Notre projet ne contient pas de parcomètres pour le moment.

R : Nous n'avons pas prévu de stationnements payants.

F_ Accessibilité universelle

Q : Pendant les travaux, pensez que cela va être compliqué pour les personnes en fauteuil roulant. Veillez à ne pas mettre de mobilier urbain partout. Informez-vous auprès des personnes handicapées.

R : Il y a un comité en accessibilité universelle au niveau de la Direction des transports. Ce sera un projet pilote en accessibilité universelle.

G_ Autres

C : Je vois beaucoup de problème au projet que vous voulez implanter. Je ne suis pas du tout convaincu par rapport aux statistiques sur les cyclistes que vous avancez. De toute manière, quoi que l'on dise, vous allez implanter le projet. Je ne vois pas l'utilité du projet. Pourquoi mettre de l'argent là-dedans en période d'austérité? Vos statistiques de circulation sur Laurentien sont contraires à ce que je vis tous les jours. Je suis contre le projet.

R : Nous sommes là pour bonifier le projet. Les travaux de réfection des infrastructures souterraines sont obligatoires. On profite des investissements nécessaires pour refaire les aménagements de surface et repenser la rue.

Q : La forêt bleue sera-t-elle éclairée de jour comme de nuit?

R : Il y aura un éclairage au DEL permanent, avec un couvre-feu à 11 h.

C : Je voudrais souligner que j'en ai marre de devoir ramasser des papiers et des déchets. Peut-être qu'au lieu de dépenser tout cet argent pour le réaménagement de la rue et du boulevard, vous pourriez aussi penser aux rues adjacentes, comme les rues Grenet et Ranger et les rendre plus propres.

Q : Allez-vous changer les poteaux des feux de circulation? Car j'en ai un au beau milieu de ma place de stationnement. Est-ce qu'ils vont les placer logiquement ce coup-ci?

R : Les feux de circulation vont être revus entièrement. Toutes les intersections vont être revues.

Q : Est-ce que le croisement entre les boulevards Henri Bourassa et Laurentien va être réaménagé?

R : Non, pas pour le moment. Cette partie sera intégrée à un projet d'aménagement ultérieur.

Q : Est-ce qu'on va avoir des poubelles, des bacs?

R : C'est un point important. On va en demander plusieurs pour le domaine public. Pour les demandes de bacs personnels, ce sera à voir au niveau de la Ville de Montréal, qui travaille sur une nouvelle manière de gérer les déchets.

Q : Je voudrais mentionner le problème de l'itinérance au niveau du 12 270, rue Lachapelle. Est-ce qu'on peut faire quelque chose?

R : C'est un problème qui ne relève pas du projet de réaménagement des artères. Cependant, vous pouvez directement aborder le problème avec votre conseiller d'arrondissement.

Q : Est-ce que le budget inclut les frais récurrents comme l'entretien des espaces verts?

R : Le budget de 30 millions n'inclut pas les coûts d'entretien, qui seront à la charge de

l'arrondissement. On ne connaît pas le montant pour les travaux d'entretien.

Q : Je travaille pour le projet de Revitalisation Urbaine Intégrée. Nous sommes très heureux de ce projet d'envergure. J'espère que vous prendrez bien en compte les impacts pour les piétons et les cyclistes. Je trouve que ce projet offre un compromis acceptable malgré les inconvénients. C'est une vraie amélioration des conditions de vie pour les gens qui veulent marcher, les personnes âgées et les personnes handicapées. Il faut faire appel au sens collectif, on demande à la Ville un impact négatif minimum mais il faut être conscient qu'on devra faire des compromis.

7. Conclusion

M. Malo remercie l'audience de sa participation.

8. Fin de la rencontre

La rencontre prend fin vers 21 h